

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 13216

Numéro SIREN : 908 049 968

Nom ou dénomination : 3S INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 10/04/2024 sous le numéro de dépôt 12245

12245

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2023

Page 19

Désignation de l'entreprise SAS 3S INVEST

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 62 RUE DES ABONDANCE

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Numéro SIRET * 9 0 8 0 4 9 9 6 8 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 3

Durée de l'exercice précédent * 0

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 2 2	0 0 0 0 0
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	45 135	
Total I (5)		044	048	45 135	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	2 871	
	Créances (2)	068	070		
		072	074	2 835	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	913 373	
	Charges constatées d'avance *	092	094	7 500	
	Total II	096	098	926 578	
	Total général (I+II)	110	112	971 713	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000	
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		686 992	
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		691 992	
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154			
	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		26 564	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 11 106)	172		253 157	
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		279 721	
	Total général (I + II + III)	180		971 713	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	45 135
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

21/11

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Page 20

...ure obligatoire (article 302 Septies
... du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3S INVEST

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 1 1 2 2 0 2 2Exercice N-1 clos le
10 0 0 0 0
Néant

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	1 020 184	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	1	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	1 020 184	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier		- immobilier	242	93 915	
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *	243	434	244	434	
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements *				254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	0	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	94 349	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	925 836	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	1 698	
	Produits exceptionnels			(IV)	290		
	Charges financières			(V)	294		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	240 542	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	686 992	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	686 992	314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	240 542	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		
DÉDUCTIONS	Reprise d'entreprises en diff. (44. sexies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		
	Divers* ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
				Zones de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
				Zones de restructuration de la défense (44. sexies)	127		
				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	927 534	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : *						360
	Déficits antérieurs imputés sur le résultat :						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370	927 534	372

ANNEXE

Exercice du 04/12/2021 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 971 713.15 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 020 183.50 Euros et dégageant un bénéfice de 686 991.74 Euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, couvrant la période du 04/12/2021 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 04/12/2021 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			44 975
Prêts, autres immobilisations financières			160
TOTAL			45 135
TOTAL GENERAL			45 135

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			44 975	44 975
Prêts, autres immobilisations financières			160	160
TOTAL			45 135	45 135
TOTAL GENERAL			45 135	45 135

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000		50		50

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes

ANNEXE

Exercice du 04/12/2021 au 31/12/2022

droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 872
Dettes fiscales et sociales	434
Total	3 306

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 500
Total	7 500

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code de Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS 3S INVEST
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

PAGE 11

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % - SAS LA TERRE	800 000		11.24	88 950	88 950						Début activ 50% versés
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

Le 17/05/2023
HUGUET DOMITILLE PRESIDENT

Pour copie certifiée conforme
à l'original

3S INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 62 rue des Abondances
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
908 049 968 RCS NANTERRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 686 991,74 euros de la manière suivante :

- à la « Réserve Légale » : 500,00 euros ;
- le solde, soit 686 491,74 euros, en totalité au compte « Autres Réserves ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associées.

La Présidente
Domitille HUGUET

Sur copie certifiée conforme
à l'original

